



CPCO

Le Comité des pêches du
Centre-Ouest du Golfe de Guinée



Fiche technique
CPCO 04

JUILLET 2019

SÉCURITÉ MARITIME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DES PÊCHES

Les administrations des pêches jouent un rôle essentiel dans la sécurité maritime en Afrique de l'Ouest. Tout en contribuant à une bonne gouvernance des océans, la mise en œuvre de contrôles efficaces et d'opérations conjointes de Suivi, Contrôle, Surveillance (SCS) permettra d'accroître la conformité dans le secteur des pêches. La sécurité maritime et la durabilité des pêcheries sont essentielles à la croissance bleue et à la santé des océans.



Le CPCO s'emploie à établir une coopération stratégique et opérationnelle avec les centres régionaux de sécurité maritime afin de :

- Partager les informations et les renseignements pour appuyer les opérations en mer
- Coopérer avec les centres de formation régionaux et les programmes de renforcement des capacités en matière d'inspection des navires et de sécurité et sûreté en mer
- Développer et partager les connaissances sur les activités de pêche pour améliorer la connaissance de la situation maritime (Maritime Domain Awareness - MDA)
- Cartographier les sources d'information et outils de MDA pour éviter les doubles emplois et réduire les coûts

Conformément à la Stratégie Maritime Intégrée pour l'Afrique (AIMS) et à la Stratégie maritime intégrée de la CEDEAO (EIMS), le CPCO va :

- Renforcer la surveillance de la pêche et ses activités connexes dans le Golfe de Guinée
- Améliorer le ciblage des patrouilles en mer et des inspections au port
- Fournir des informations à temps pour la planification et l'opérationnalisation des patrouilles conjointes du CPCO
- Contribuer à l'amélioration de la connaissance de la situation maritime
- Renforcer les capacités nationales et régionales.


Groupe de Travail de
l'Afrique de l'Ouest
Ensemble pour la lutte contre la pêche illégale


PESCAO

POURQUOI?

Les niveaux élevés de piraterie, de vol à main armée, de soutage illégal, de trafic de drogue, d'armes et d'êtres humains, ainsi que de pêche illégale, contribuent aux importants problèmes de sécurité maritime du Golfe de Guinée. La CEDEAO a réagi par le développement d'initiatives visant à un contrôle régional et coordonné du secteur maritime.

Le CPCO est bien placé pour nouer des liens solides et mutuellement bénéfiques avec d'autres acteurs du secteur maritime, afin de créer un environnement sûr pour les activités de pêche. En coopérant étroitement avec les institutions de la CEDEAO que sont le Centre Régional pour la Sécurité Maritime en Afrique de l'Ouest (CRESMAO) et les Centres Multinationaux de Coordination Maritime (CMCM) à Accra et à Cotonou, une réponse plus efficace sera possible. Une sécurité maritime accrue permettra de lutter contre les menaces pesant sur les navires de pêche et leur activité, ainsi que contre les menaces créées par les navires de pêche, qui servent souvent de couverture à des activités illégales.

Un domaine maritime ouest-africain sûr et bien gouverné constituera le fondement d'une pêche durable et d'une économie bleue prospère.



QUE DOIVENT FAIRE LES ÉTATS MEMBRES DU CPCO ?

A travers le Groupe de Travail de l'Afrique de l'Ouest, le CPCO soutient ses Etats membres dans leurs activités et initiatives contribuant à accroître la prise de conscience et améliorer la coopération en matière de sécurité maritime. Les actions clés qui sont actuellement en cours sont:

- Partager les informations sur les navires de pêche autorisés à pêcher dans leurs eaux
- Adapter les cadres juridiques et politiques nationaux pour soutenir l'action régionale
- Développer des protocoles nationaux pour la coopération inter-administrations et le partage d'informations
- Renforcer les capacités nationales en matière de vérifications préalables et d'inspections.

COMMENT CELA VA-T-IL FONCTIONNER?

LE RÔLE DU CPCO DANS LA CONSTRUCTION D'UNE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ MARITIME

CONTRÔLES JURIDIQUES ET OPÉRATIONNELS EFFICACES LE RÔLE DU CPCO:

- Élaborer des conditions de licence harmonisées, y compris des conditions minimales régionales
- Conduire des vérifications préalables et une évaluation des risques posés par les navires, leurs armateurs et leurs exploitants

CAPACITÉ HUMAINE ET INSTITUTIONNELLE ADÉQUATE LE RÔLE DU CPCO:

- Partage de l'expertise sur les pêches et sur les habitudes et le comportement des navires de pêche et de leurs navires d'appui
- Fournir des informations sur les navires et les opérateurs à haut risque
- Dresser une liste de surveillance des navires à haut risque
- Fournir un support technique pour les inspections et les enquêtes

SURVEILLANCE DE L'ACTIVITÉ EN MER LE RÔLE DU CPCO:

- Localisation de tous les navires sous licence de pêche ou pavillonnés dans la région, par l'intermédiaire du centre régional de suivi des navires (CRSN) du CPCO
- Fourniture d'informations vitales pour les actions de surveillance et de contrôle, par le biais de la liste combinée des licences du CPCO et du développement d'un fichier régional des navires du CPCO

CENTRES MULTINATIONAUX DE COORDINATION MARITIME

Fusion d'informations et de renseignements provenant de différentes sources et des autorités nationales et régionales.

LE RÔLE DU CPCO:

- Fournir une expertise sur les questions de pêche
- Fournir une plate-forme régionale de communication pour le Suivi, Contrôle et Surveillance des pêches
- Fournir des informations issues du suivi régional des navires

ANALYSE ET COMPRÉHENSION

CONTRÔLES PRÉVENTIFS

- Vérifications préalables pour tenir les opérateurs illégaux à l'écart de la région

CONTRÔLES CIBLÉS

- Patrouilles régionales en mer
- Organisation d'inspections conjointes au port

SENSIBILISATION ET CONNAISSANCE

- Des officiers bien informés qui comprennent bien la pêche et sont capables d'identifier et d'agir contre les navires à haut risque
- Des décideurs bien informés pour soutenir les actions contre les opérateurs illégaux



LE COMITÉ DES PÊCHES DU CENTRE-OUEST DU GOLFE DE GUINÉE A ÉTÉ CRÉÉ EN 2007 POUR FACILITER LA COOPÉRATION EN MATIÈRE DE GESTION DES PÊCHES ENTRE LES PAYS MEMBRES: BÉNIN, CÔTE D'IVOIRE, GHANA, LIBÉRIA, NIGÉRIA ET TOGO. LES PAYS PARTAGENT PLUSIEURS STOCKS DE POISSONS ET ONT IDENTIFIÉ UN BESOIN DE COOPÉRATION ET D'ORIENTATION DANS LA GESTION DE CES RESSOURCES.

Le partage d'informations et la coordination des activités avec les acteurs de la sécurité maritime dans la région du CPCO sont un élément clé pour permettre le développement d'une pêche durable, la lutte contre la pêche illégale et la croissance de l'économie bleue.

Les États Membres du CPCO bénéficieront d'une coopération accrue avec les acteurs de la sécurité maritime grâce à une surveillance amplifiée de l'activité des navires, une réduction des coûts, un meilleur partage régional de l'information et des actions coordonnées.



En savoir plus sur le CPCO à : www.fcwc-fish.org



Retrouvez nous sur Facebook : www.facebook.com/FCWCFish



Suivez-nous sur Twitter : twitter.com/FCWC_CPCO



Norad

